

# Compte-rendu du groupe de travail des PPE du 25.11.2021 autour de la mobilisation des PPE

## 1. Réflexion sur la structuration et le fonctionnement du groupe de travail PPE

- Présentation du fonctionnement et de l'objectif de l'Assemblée Générale des Personnes Privées d'Emploi de Poitiers
- Définition collective des règles de fonctionnement du groupe de travail des PPE de Dissay / Jaunay-Marigny

### Pour chaque séance :

- Café d'accueil obligatoire
- Un maître de séance
  - ➔ Garant du respect des règles
  - ➔ Garant du respect de l'ordre du jour
- Un maître du temps
- Un secrétaire de séance
- Donner un ordre du jour avant chaque rencontre
- Faire un bilan de fin de séance

### Le respect de la parole de chacun :

- On évite de se couper la parole
- On évite de terminer les phrases des autres
- On évite de juger une idée, on peut poser des questions pour mieux la comprendre et en cas de désaccord on argumente
- Utiliser un « bâton de parole » si besoin

### La prise de décision :

- On laisse le temps à chacun de réfléchir avant de donner son avis
- On a le droit d'exprimer des désaccords mais on fait attention à la manière de le dire
- On recherche le consentement au sein du groupe
- Si une proposition ne rencontre pas d'opposition, la proposition est validée
- Présentation du site internet du projet en cours de création et des outils collaboratif qui pourrait nous aider dans l'avancement du projet

## 2. Réflexion sur la mobilisation des PPE pas encore informés de l'existence du projet

- Mettre à disposition des Personnes Privées d'Emploi du groupe des flyers pour qu'ils puissent les diffuser autour d'eux
- Organiser une présence sur les marchés (le Samedi à Dissay et le Vendredi à Jaunay-Marigny) à voir à quelle fréquence, tous les mois, toutes les 3 semaines ?
- Evocation du démarchage auprès des entreprises et des associations. Il faudrait faire un questionnaire pour recenser leurs besoins en partant des idées d'activités déjà recensées.

- Organiser un nouveau porte à porte sur Jaunay-Marigny. La question de savoir à quel moment on arrête de mobiliser de nouvelles personnes est posée. Le groupe propose d'arrêter lorsqu'il y aura 60 personnes sur la liste d'attente. Proposition à faire au prochain Comité de pilotage du 14.12.

Le porte à porte sera organisé en Mars après l'arrêt des informations collectives à Pôle Emploi et le retour des beaux jours.

- Les personnes présentes ont exprimées leur besoin de travailler le pitch de présentation du projet. En effet, lors de la grève du chômage, elles ont pu constater la difficulté de présenter ce projet complexe en quelques mots et trouver la bonne accroche.



**Nouvelle rencontre programmée le vendredi 10 Décembre à 9h30 à l'APPUI pour travailler le pitch de présentation du projet**